

Stages | Ambassades et consulats

Stages de 1 à 6 mois ouverts aux étudiants français ou européens inscrits dans un diplôme reconnu par l'État à partir de L1.

Tout stage supérieur à 2 mois consécutifs est gratifié à hauteur de 3,75 €/heure effectuée (2018).

PROCÉDURE

Consultez le tableau des offres de stages **sur le portail PASS « Place de l'Apprentissage et des stages - Portail de la Fonction Publique »** <https://www.fonction-publique.gouv.fr/pass>

- Nature de l'emploi : « stages »
- Organisme de rattachement : « Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères » sous la rubrique « emplois, stages et concours », puis « stages »

- **Étape 1** - Après avoir sélectionné de 1 à 5 offre(s) de stage, envoyez le ou les n° d'offre(s) ainsi que le formulaire de candidature complété au Service des Relations Internationales beatrice.bernard@uco.fr pour validation.

Veiller à bien respecter les critères énoncés dans l'offre de stage (niveau d'études, niveau de langues...).

- **Étape 2** - Une fois validé, le formulaire vous est retourné par le service des relations internationales par e-mail.

- **Étape 3** - Vous envoyez le dossier au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) via l'interface web.

- **Étape 4** – Le MEAE vous donnera sa réponse directement.

Si vous obtenez le stage, vous recevrez une convention de stage spécifique du MEAE.

DATES LIMITES DE DÉPÔTS DE CANDIDATURES

Les dates limites sont indiquées sur les offres de stage.

REMARQUES

- Tout dossier incomplet sera refusé.
- **Le fait de déposer une demande de stage est un engagement signifiant que vous accepterez le stage proposé.**